



AGENDA

Clinique Clémentville

Examens médicaux obligatoires au cours de votre grossesse

Avant le 4ème mois

- Durant le premier trimestre, vous avez déjà effectué tous les examens cliniques et biologiques chez votre obstétricien. Vous avez déjà vu bébé au cours d'une échographie et établi la déclaration de grossesse.

4ème mois

- Examens cliniques, biologiques et, éventuellement, une amniocentèse. Vous devez prendre rendez-vous pour l'entretien du 4ème mois (1er contact avec une sage-femme). Inscriptions aux cours de préparation à l'accouchement.
- Inscription aux cours de préparation à l'accouchement avec votre sage-femme libérale et / ou aux soins prénataux en complément des cours de préparation à l'accouchement (ateliers de l'espace bien-être)
- Réalisation des formalités de préadmission afin d'effectuer les démarches administratives et la réservation de votre séjour.

5ème mois

- Examens cliniques et biologiques, vous passerez une nouvelle échographie dite "morphologique".
- Visite de la maternité.

6ème mois

- Examens cliniques et biologiques.
- C'est aussi le moment de vous préparer à l'accouchement.
- Vous allez devoir vous occuper de l'inscription à la clinique.

7ème mois

- Examens cliniques et biologiques.
- Echographie de contrôle de croissance et de présentation.

8ème mois

- Examens cliniques et biologiques.
- Dossier obstétrical servant de liaison entre le médecin et la clinique.
- Consultation pré-anesthésique.

9ème mois

- Les derniers examens cliniques et biologiques. Appréciation du pronostic obstétrical.